

*Accord de libre-échange*

Les excédents de fruits et de légumes produits dans le sud des États-Unis peuvent être expédiés à destination des marchés canadiens à un coût bien moindre que ce qu'il en coûte aux agriculteurs canadiens pour seulement les produire. Pourtant, l'expérience a montré que le faible coût de production de ces produits n'est pas toujours répercuté dans le prix de vente. De plus, parce que les fruits et légumes canadiens coûtent plus cher aux entreprises canadiennes de transformation des aliments que les produits américains, l'Accord de libre-échange, qui supprimera les droits de douane sur les fruits et légumes, incitera ces entreprises à déménager aux États-Unis pour pouvoir s'approvisionner à plus bas prix.

Les associations canadiennes représentant les entreprises de transformation des aliments ont également exprimé leurs inquiétudes au sujet de l'Accord de libre-échange. Elles ont dit que «le traité actuel de libre-échange aura un effet néfaste sur trois quarts de million de Canadiens qui gagnent leur vie dans le secteur de la production agricole ou dans l'industrie de la transformation des aliments». Elles prévoient que plus de 150 000 emplois disparaîtront.

Un sondage mené auprès des sociétés membres de ces associations au sujet de l'impact de l'Accord de libre-échange a révélé que la plupart d'entre elles craignent de ne pas pouvoir faire concurrence aux entreprises américaines à cause du coût plus élevé de la main-d'oeuvre et des produits agricoles canadiens. Elles prédisent que le Canada subira une perte nette d'emplois à cause de l'Accord de libre-échange, puisque de nombreuses filiales de sociétés américaines déménageront aux États-Unis. De plus, elles croient que les sociétés canadiennes du secteur agro-alimentaire qui veulent prendre de l'expansion ouvriront probablement des usines aux États-Unis plutôt qu'au Canada.

Ainsi, ce sont les petites entreprises canadiennes qui seront les plus menacées par la concurrence accrue venant des États-Unis. Les grands conglomerats ont les meilleures chances de survie, et la majorité d'entre eux sont américains.

Le président de la société Quaker Oats du Canada, M. Jon Grant, a signalé également que «l'agriculture canadienne subira une très forte pression pour baisser ses prix afin de faire concurrence aux produits américains».

L'Accord de libre-échange oppose les agriculteurs aux entreprises de transformation des aliments. Quand les barrières tarifaires seront supprimées, les agriculteurs n'auront plus la main haute sur les ventes à l'industrie agro-alimentaire, et les offices de commercialisation vont inévitablement devoir renoncer à fixer les prix lorsque des produits américains bon marché entreront au Canada.

A ce moment-là, comme les régimes de soutien du revenu des offices de commercialisation seront menacés, la viabilité de l'agriculture canadienne sera compromise.

En fait, cela explique pourquoi le *American Farming Bureau*, la plus grosse organisation agricole des États-Unis, souscrit de tout coeur à cet Accord de libre-échange. Lorsque les droits de douane canadiens seront supprimés sur les produits transformés, les produits de boulangerie, le poulet, la dinde, les oeufs et les produits à base de lait d'origine américaine pourront entrer au Canada plus librement, ce qui portera atteinte à la gestion de l'offre au Canada et laissera les agriculteurs canadiens à la merci des forces du marché.

Fait curieux, bien que les États-Unis puissent restreindre l'importation de produits canadiens contenant du sucre et ayant subi un conditionnement supplémentaire, nous ne pouvons pour notre part limiter l'importation de la majorité des produits à base de céréales, de volaille, d'oeufs, de produits maraîchers et de produits laitiers ayant subi un conditionnement supplémentaire. On a d'autant plus de mal à le comprendre que les importations canadiennes de sucre et de produits contenant du sucre d'origine américaine ont progressé de 500 p. 100 depuis 1983.

Les conservateurs soutiennent que l'accord conclu avec les États-Unis ne touche en rien la politique de gestion de l'offre du Canada. Ils refusent d'admettre les réalités de notre politique de gestion de l'offre, laquelle entraîne la fixation de prix un peu plus élevés au Canada qu'aux États-Unis pour les produits laitiers de base et la volaille. En conséquence, l'industrie agro-alimentaire canadienne a dit qu'elle s'installerait aux États-Unis pour profiter des prix plus faibles des produits de base si l'Accord entrait en vigueur.

Il est par ailleurs extrêmement important de tenir compte du fait que les Américains non seulement produisent du poulet à meilleur marché, mais ne sont pas non plus assujettis à des normes de propreté gouvernementales. En conséquence, les poulets américains sont plus sujets à attraper des maladies, aussi on leur administre des antibiotiques systématiquement. Les Américains utilisent également des hormones de croissance dangereuses qui peuvent avoir des effets secondaires très nocifs, en particulier sur nos enfants. Dans le cadre de cet accord, les normes régissant les produits vont être uniformisées dans les deux pays, et je doute fort que les normes américaines soient relevées au niveau canadien.

● (1920)

Cet accord commercial va dresser les agriculteurs canadiens et américains les uns contre les autres. Ils vont être obligés de se faire une guerre des prix, ce qui va diminuer les revenus agricoles. On ne peut être sur un pied d'égalité dans le secteur de l'agriculture, comme je